

## Nouvelle diminution du chômage et augmentation du nombre d'offres d'emploi en Région bruxelloise

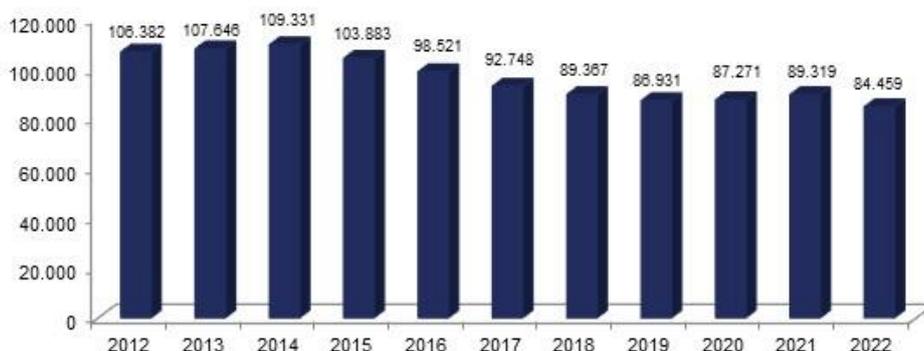
### L'emploi bruxellois toujours dans une dynamique positive

En avril 2022, la Région bruxelloise compte 84.459 chercheurs d'emploi, soit une diminution de 5,4% par rapport au mois d'avril 2021. Le chômage chez les jeunes diminue quant à lui de 8,5%. Actiris a reçu directement 6.895 offres d'emploi, soit une augmentation de 72,5% par rapport à avril 2021. Ces chiffres confirment que l'emploi en Région bruxelloise continue sa dynamique positive.

### Baisse du chômage notamment chez les jeunes bruxellois

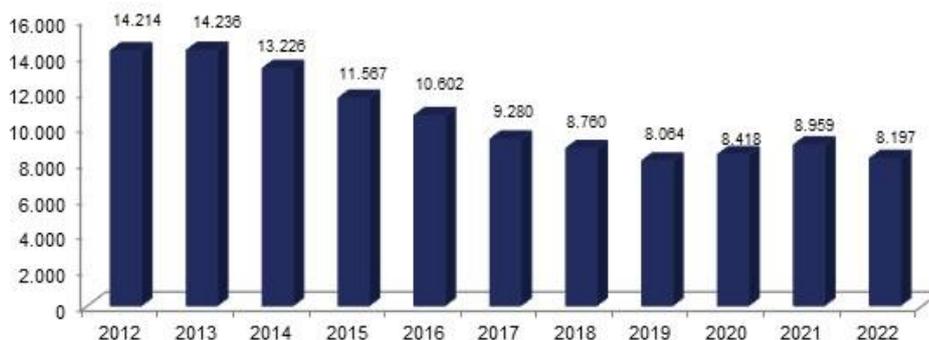
Fin avril, Bruxelles compte 84.459 chercheurs d'emploi pour un taux de chômage de 14,7%. Cela signifie une diminution par rapport à l'année précédente (-4.860 personnes, -5,4%). En variation mensuelle, on constate une diminution de 1.419 personnes (-1,7%). Le chômage des jeunes atteint quant à lui un taux de 21,2%. Bruxelles compte 8.197 jeunes chercheurs d'emploi en avril 2022, soit 762 de moins que l'an dernier (-8,5%).

Nombre de chercheurs d'emploi bruxellois pour le mois d'avril



Source : Actiris, view.brussels

Nombre de jeunes chercheurs d'emploi (<25 ans) bruxellois pour le mois d'avril



Source : Actiris, view.brussels

Si les entrées dans le chômage classique n'ont pas beaucoup augmenté, cela s'explique par le fait que pour l'instant l'effet de la crise du Covid-19 s'enregistre surtout au niveau du chômage temporaire et du droit passerelle. De très nombreuses entreprises ont dû recourir au chômage temporaire pour faire face à l'arrêt de leurs activités suite aux mesures de confinement qui ont été prises d'urgence afin de faire face à l'épidémie de Covid-19. Ainsi au maximum de la crise sanitaire soit en avril 2020, on enregistre au niveau de la Belgique environ 1.135.000 travailleurs au chômage temporaire dont environ 92.000 bruxellois (environ 27% des salariés bruxellois). Pour le droit passerelle, environ 388.000 indépendants ont bénéficié du droit passerelle également en avril dont près de 49.000 bruxellois (ce qui représente 57% des indépendants bruxellois).

En 2021, de nombreux salariés et indépendants ont continué à bénéficier respectivement du chômage temporaire et du droit passerelle. Pour les six premiers mois en 2021, on dénombre à peu près 37.500 salariés et 13.500 indépendants bruxellois ayant bénéficié de chacune de ces mesures mensuellement. Si leurs nombres ont diminué progressivement en 2021, on enregistre encore au cours des 6 derniers mois de l'année 2021 entre 15.000 et 22.000 salariés bruxellois au chômage temporaire et entre 1.500 et 5.000 indépendants bruxellois ayant bénéficié du droit passerelle.

Dès lors, l'incidence sur les chiffres du chômage classique est actuellement plus limitée, puisque le recours au chômage temporaire permet aux entreprises de ne pas devoir procéder à des licenciements massifs. Pour bénéficier du chômage temporaire, les travailleurs ne doivent pas obligatoirement s'inscrire comme chercheurs d'emploi auprès des services publics de l'emploi.

### **Le taux de chômage**

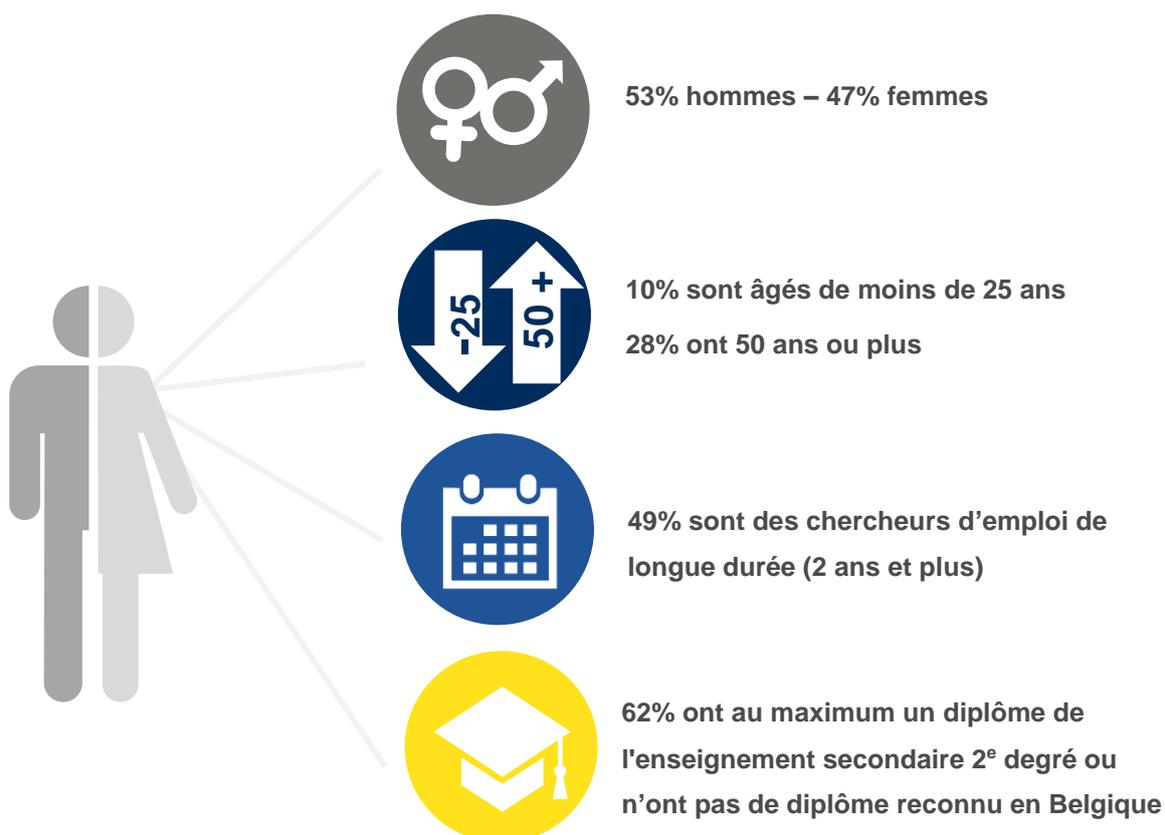
Fin avril 2022, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 14,7% (14,2% pour les hommes et 15,3% pour les femmes). En avril 2021, le taux de chômage s'établissait à 15,7%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active a, en Région bruxelloise, augmenté en 2020 de 0,9% par rapport à l'année précédente.

## Caractéristiques et évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin avril 2022, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 84.459 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution par rapport à l'année précédente (-4.860 personnes, -5,4%).

On compte au cours du mois d'avril 7.674 entrées dans le chômage (6.011 réinscriptions et 1.663 nouvelles inscriptions) contre 9.093 sorties, soit une diminution sur une base mensuelle du nombre de DEI de 1.419 personnes (-1,7%).



## Principales caractéristiques et évolutions du chômage – avril 2022

|  |   | Avril 2022 | Proportion | Diff. mensuelle | en %  | Diff. annuelle | en %   |
|--|---|------------|------------|-----------------|-------|----------------|--------|
| <b>Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)</b> |   | 84.459     | 100,0%     | -1.419          | -1,7% | -4.860         | -5,4%  |
| <b>Catégorie</b>                           | DEDA <sup>1</sup>                           | 52.811     | 62,5%      | -532            | -1,0% | -5.987         | -10,2% |
|  | Jeunes en stage d'insertion professionnelle | 4.834      | 5,7%       | -292            | -5,7% | -733           | -13,2% |
|  | Autres DEI                                  | 26.814     | 31,7%      | -595            | -2,2% | 1.860          | 7,5%   |
| <b>Sexe</b>                                | Hommes                                      | 44.372     | 52,5%      | -564            | -1,3% | -2.939         | -6,2%  |
|  | Femmes                                      | 40.087     | 47,5%      | -855            | -2,1% | -1.921         | -4,6%  |
| <b>Age</b>                                 | - 25 ans                                    | 8.197      | 9,7%       | -407            | -4,7% | -762           | -8,5%  |
|  | 25 - 49 ans                                 | 52.510     | 62,2%      | -872            | -1,6% | -3.355         | -6,0%  |
|  | 50 ans +                                    | 23.752     | 28,1%      | -140            | -0,6% | -743           | -3,0%  |
| <b>Durée d'inoccupation</b>                | - 1 an                                      | 30.213     | 35,8%      | -594            | -1,9% | -3.789         | -11,1% |
|  | 1 - 2 ans                                   | 12.772     | 15,1%      | -430            | -3,3% | -1.124         | -8,1%  |
|  | 2 ans +                                     | 41.474     | 49,1%      | -395            | -0,9% | 53             | 0,1%   |
| <b>Niveau d'études</b>                     | Faible <sup>2</sup>                         | 52.521     | 62,2%      | -645            | -1,2% | -2.484         | -4,5%  |
|  | Moyen                                       | 17.947     | 21,2%      | -403            | -2,2% | -1.282         | -6,7%  |
|  | Élevé                                       | 13.991     | 16,6%      | -371            | -2,6% | -1.094         | -7,3%  |
| <b>Usagers du CPAS</b>                     |   | 12.353     | 14,6%      | -101            | -0,8% | 1.865          | 17,8%  |
| <b>Taux de chômage</b>                     | Total                                       | 14,70      |            | -0,25           |       | -0,98          |        |
|  | Hommes                                      | 14,17      |            | -0,18           |       | -1,20          |        |
|  | Femmes                                      | 15,33      |            | -0,33           |       | -0,72          |        |

Source : Actiris, calculs view.brussels

On dénombre en Région bruxelloise 52.811 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 4.834 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 26.814 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces chercheurs d'emploi dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les chercheurs d'emploi ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 84.459 DEI inscrits en avril 2022, 12.353 chercheurs d'emploi sont usagers du CPAS (soit 14,6% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 8.197 jeunes DEI, 2.212 sont usagers du CPAS, soit 27,0%.

On constate une diminution de 10,2% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-733 unités, -13,2%). Le nombre des autres chercheurs d'emploi a augmenté de 7,5% sur une base annuelle.

<sup>1</sup> DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

<sup>2</sup> Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2<sup>nd</sup> degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

### **Augmentation du volume d'offres d'emploi directement reçues par Actiris**

Actiris a reçu 6.895 offres d'emploi (OE) en avril 2022. On observe une augmentation de 72,5% du nombre d'offres d'emploi par rapport au mois d'avril 2021 et c'est même un quadruplement du nombre d'avril 2020. Sans tenir compte des offres d'emploi de type intérimaire, le niveau reste nettement supérieur par rapport au niveau du mois d'avril 2021 (+62,0%) et du mois d'avril 2020 (+199,0%).

Si la crise sanitaire a eu pour effet de réduire de manière importante les offres d'emploi et particulièrement dans certains secteurs d'activité tels que l'Horeca ou le commerce, on constate depuis plusieurs mois à nouveau une hausse importante des offres d'emploi.

Depuis plusieurs mois, on constate en effet que le volume des offres d'emploi reçues directement par Actiris a très fortement augmenté. La principale explication est liée à une amélioration de la capture des offres d'emploi de type « intérim ». En avril, Actiris enregistre 2.222 offres d'emploi reçues de type intérimaire alors que l'année passée ce volume était de 1.112 unités et de 114 unités en avril 2020.

Toutefois la hausse du volume des offres d'emploi reçues s'explique aussi par une reprise progressive et de plus en plus nette des activités, par exemple pour les secteurs de l'horeca, du commerce, du transport ou encore de la construction.

**Pour plus d'infos & contact :**

Romain Adam – Porte-parole

0494 86 37 16

[radam@actiris.be](mailto:radam@actiris.be)

Jan Gatz – Porte-parole

0479 40 75 68

[jgatz@actiris.be](mailto:jgatz@actiris.be)

---

**À la recherche de chiffres détaillés sur les chercheurs d'emploi et les offres d'emploi ?  
Rendez-vous sur [ViewStat](#).**

## **Concernant Actiris**

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : [www.actiris.be](http://www.actiris.be)